

Zeitschrift: Défis / proJURA

Herausgeber: proJURA

Band: 6 (2008)

Heft: 19: La formation

Artikel: Formation et développement : au secours l'avenir!

Autor: Antoine, Michel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824076>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Formation et développement: au secours l'avenir!

Le développement d'une région passe immanquablement par son attractivité. Il en va ainsi de l'arc jurassien comme de toute région.

Et il faut constater qu'en dehors de certains «pôles» peu nombreux, nous ne sommes pas gâtés.

A lors comment ne pas être révolté après la lecture des récentes décisions qui consistent à vider l'arc jurassien d'une de ces attractivités que représente l'école d'ingénieurs de Saint-Imier - Le Locle, au profit du littoral neuchâtelois déjà fort bien pourvu: une université, une école de gestion, ... Comment ne pas dénoncer les nouveaux problèmes ainsi créés par l'augmentation des coûts pour les familles et les étudiants et j'en passe... Sans compter que tout déménagement représente une dépense et que des bâtiments vides demandent quand même à être entretenus. Ce même budget pourrait, je vous l'accorde, être mieux utilisé dans le renforcement des liaisons ferroviaires et ainsi gommer partiellement l'isolement du vallon de Saint-Imier.

Le déplacement de l'école d'ingénieur de Saint-Imier - Le Locle vers Neuchâtel est une mesure anti-sociale dans le sens où cela peut éloigner des études les familles les plus modestes. En effet, je mets au défi quiconque voudra bien le relever, de trouver un logement pour étudiant dont le loyer est équivalent à celui du vallon, ou de l'agglomération Locloise. Même si l'effort devait être fait, l'impact social se prolonge alors pendant plusieurs

années pour bon nombre d'étudiants quand il va falloir rembourser les emprunts éventuels consentis pour leur formation.

Le déplacement du lieu d'enseignement va à l'encontre des politiques régionales qui consistent à maintenir les populations actives dans les régions périphériques, afin que ces dernières ne deviennent pas seulement des endroits peuplés d'anciens avec tout ce que cela entraîne. Comment ne pas comprendre que nos jeunes ne soient attirés par les salaires de la riviera et dans une moindre mesure du bas du Canton de Neuchâtel. Pensez donc, surtout qu'il y a le lac...!

Il ne s'agit pas de râler pour râler mais tout simplement de faire retentir la voix du bon sens. Historiquement, notre région a toujours excellé dans les branches de la microtechnique, par le savoir, l'ingéniosité, la compétence et l'engagement de nos populations derrière de fortes personnalités dont les noms sont ancrés dans des marques internationalement reconnues.

Aujourd'hui plus que jamais, le maintien d'un pôle important de formation, depuis l'apprentissage jusqu'à l'école d'ingénieur, est vital pour notre région. Il est indispensable que les entreprises puissent trou-

ver à proximité de leur bassin d'emploi, des possibilités pour améliorer en continu leur savoir faire: c'est-à-dire des laboratoires pour la recherche et le développement, des lieux de formations de haut niveau pour l'accroissement des connaissances. Rencontrant dernièrement un chef d'entreprise, il m'a fort justement fait remarquer que l'absence de centres de compétences de haut niveau, était un handicap pour notre région: les implantations nouvelles se faisant prioritairement à côté des écoles d'ingénieurs et de leurs laboratoires.

les, aux politiques, aux industriels, aux enseignants, aux personnes soucieuses du développement de notre région, pour maintenir ces écoles dans l'arc jurassien.

Il est temps de faire bloc pour la défense de nos intérêts, pour la défense de notre région; sans parti pris, mais avec pour seul but de permettre à notre jeunesse d'étudier sur place puis de trouver les bonnes raisons de ne pas s'expatrier. Il est toujours plus facile de permettre à la jeunesse de rester que d'attirer des populations externes.

Chers amis lecteurs, faîtes nous part de vos réactions. Dites nous dans quel sens vous seriez prêts à vous engager. Communiquez nous si votre investissement pourrait aller jusqu'à une participation à la création d'une école privée pour la formation des ingénieurs dans le cas où notre démarche ne pourrait aboutir.

Appel

La formation dans l'arc jurassien se dirige droit vers une désertification. Il importe que toutes les personnes qui croient en l'avenir industriel de cette belle région, unissent leurs forces pour dénoncer cet état de fait.

J'en appelle donc aux autorités cantonales et communau-



**Par
Michel Antoine**

Président de l'ADIJ
Directeur Juratec SA, Delémont